



Le Coudier ©Pierrick

Un patrimoine séculaire réhabilité pour abriter
un atelier d'enseignement & de recherche en architecture
sur la ruralité et la mutation écologique



PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

LA GRANGE AUX MOINES & L'ATELIER DU LIMOUSIN

Architecture - Ruralité - Patrimoine – Mutation écologique – Communs - Pédagogie
et formations expérientielles hors-les-murs et in situ – Recherche –
Paysages nourriciers & permaculture – Artisanat – Arts et Cultures des mondes



Le Coudier ©Paul-Emmanuel Loiret

1.1 LA GRANGE AUX MOINES ET L'ATELIER DU LIMOUSIN

Un patrimoine réhabilité grâce à l'installation d'un lieu de recherche et de transmission en faveur des nouveaux récits de la mutation écologique.

Nichée au cœur des Monts d'Ambazac, en Haute-Vienne, la grange du Coudier, dite la Grange aux Moines, est le dernier édifice d'origine médiévale encore debout du domaine de l'Abbaye de Grandmont. Maison mère de l'ordre éponyme fondé à la fin du XI^{ème} siècle sur les préceptes d'Étienne de Muret, elle put s'épanouir sous la protection

notamment Henri II Plantagenêt et Aliénor d'Aquitaine au milieu du XII^{ème} siècle. Ce lieu, situé à la croisée des frontières et des guerres franco-anglaises, fut longtemps renommé dans toute l'Europe tout aussi bien pour la conduite spirituelle et ascétique de ses moines que pour la beauté de son architecture et de son artisanat.

En 2021, naît l'idée de faire de ce site exceptionnel le lieu de l'installation de l'« Atelier du Limousin ». Déjà présent dans le canton de Bellac depuis 3 ans, cet atelier de master et de recherche par le projet en architecture « hors-les-murs » d'une quinzaine d'étudiants, piloté par le professeur Paul-Emmanuel Loiret, est rattaché à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine et associé au Laboratoire de recherche universitaire CRH-LA-VUE (UMR 7218 CNRS). Il fonde ses actions dans l'exploration de nouveaux récits pour la mutation écologique. La spécificité de son enseignement tient de la relation mise en place entre une démarche scientifique issue



Prototype pour la halle de marché. ©Schnepp-Renou/ Atelier du Limousin.
Une des réalisations 2020-2021 à Bellac

de la pensée complexe, écosystémique et holistique et une démarche pédagogique expérimentielle in situ (*designbuild*), c'est à dire apprendre par l'expérience, sur le terrain. La première vise à diagnostiquer les problématiques locales et à élaborer des projets «soignants» tant d'un point de vue social qu'environnemental dans l'intérêt général et des « Communs » (restaurations, réhabilitations, déconstructions, petites constructions neuves décarbonnées en matériaux naturels et de réemploi, travaux de paysages et d'espaces nourriciers). Cette réflexion est menée dans une logique transcalaire (croisant les échelles, du territoire jusqu'au détail constructif) et celle, transdisciplinaire, tissant des relations entre les données écologiques, techniques et symboliques du milieu étudié. La deuxième est le moyen de réapprendre le lien entre le fait de « Penser » et l'action de « Faire », de manière collective et participative.

Autour de l'Atelier et des activités pédagogiques et de recherche, il s'agira d'autre

part de lancer sur site une petite production nourricière dont la gestion et le développement fera partie intégrante de l'enseignement. Aussi, afin de construire des liens forts entre les acteurs et actrices du projet et le territoire des Monts d'Ambazac, le lieu est pensé autour de 4 branches complémentaires :

- 1- « <Enseignement et laboratoire de recherche universitaire > pour l'architecture et les approches soutenables du territoire : l'Atelier du Limousin ;
- 2- « Ateliers » avec l'installation d'artisans spécialistes des matériaux naturels et du réemploi engagés dans l'enseignement ;
- 3- « Agriculture & paysages nourriciers » via une activité de formation et de production autour d'une petite ferme permacole, sa cantine associative et ses gîtes étudiants ;
- 4- « Mutations écologiques en récit », organisant des activités culturelles ouvertes au public (séminaires, colloques, formations professionnelles, concerts et conférences).



Grange aux Moines, façade Sud-Est ©Association de la Grange aux Moines

1.2 1 000 ANS D'HISTOIRE A FAIRE PERDURER

Une réhabilitation d'envergure pour prolonger l'histoire

Étienne de Muret, ermite à l'origine de la création de l'ordre de Grandmont, s'est installé dans la région à la fin du 11ème siècle. Le bâtiment de la grange fut construit aux alentours de 1180 et devint le cœur de la production agricole du domaine. Son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1980 ainsi que l'obtention du 1er prix «chef-d'œuvre en péril» en 1982 permirent à l'association «La Grange aux Moines», créée en 1977 par ses propriétaires, la famille Pénicaud, d'entre-

prendre des travaux de sauvegarde et de vouer la grange à l'accueil d'événements culturels, artistiques et artisanaux. Toutefois, au fil du temps, ces activités finirent par s'essouffler et les démons du délabrement se profilèrent à nouveau.

À partir de 2018, sous l'impulsion de Patrick d'Haussy, l'association mis en place un processus de réhabilitation qui fut l'occasion de réinterroger l'utilisation de cet édifice patrimonial majeur actuellement confronté à des pathologies structurelles et d'enveloppe. Les diagnostics réalisés depuis lors montrent en effet des déformations importantes sur les piliers de granit soutenant la travée centrale ou encore la nécessité de reprendre près de 50% de la charpente, dont les bois ont été en partie datés de 1245 selon une étude dendrochronologique. Les travaux de réhabilitation intégreront ainsi les mises aux normes générales (accessibilité, sécurité), une reprise globale des maçonneries et la réfection complète de la



Grange aux Moines ©Le Populaire du Centre

La mise en place d'un chantier exemplaire d'un point de vue patrimonial et écologique servant de support pédagogique et de formation pour étudiants et jeunes apprentis artisans.



Grange aux Moines, intérieur ©Association de la Grange aux Moines

charpente avec remplacement de tous les éléments en mauvais état ou non adaptés. Aussi, conformément au besoin de réduire les consommations énergétiques, une isolation thermique en matériaux naturels sera prévue à l'intérieur sur l'ensemble de l'édifice. Concernant l'aménagement intérieur, il s'agira de respecter les grands volumes et l'espace cathédrale actuels et de les adapter aux usages à venir. Le projet prévoira notamment l'installation de deux ateliers d'artisans, de deux ateliers d'enseignement, d'une salle d'expérimentation, d'un espace modulaire de conférences et d'évènements d'une centaine de places ainsi que de petits espaces d'accueil.

Le projet, complexe, sera étudié et piloté par une équipe de maîtrise d'œuvre compétente dans la réhabilitation patrimoniale et sera réalisé par des entreprises spécialisées dans les matériaux anciens, bio et géo-sourcés. Les travaux seront l'occasion de proposer des périodes de chantiers école bénéficiant tout aussi bien à de futurs architectes et ingénieurs qu'à de futurs artisans.



Grange réhabilitée, isolation thermique terre-chaux. ©Paul-Emmanuel Loiret/ Atelier du Limousin. Une des réalisations 2022-2023 à Bellac

1.3 L'ATELIER DU LIMOUSIN À LA GRANGE AUX MOINES

L'Atelier du Limousin part du postulat que les milieux ruraux, grâce à leurs atouts solides en termes de patrimoine naturel et culturel, peuvent être le fer de lance de l'action pour un futur soutenable, en devenant des exemples de mutations écologiques et sociales réussies. L'exploration de nouveaux récits tend vers la recherche d'alternatives aux sociétés modernes, vers moins de pollution de l'air, de l'eau et des sols, plus de vivant et d'équité, plus d'esthétique et de résilience. A l'image de la médecine, l'architecture est ici vue comme pouvant soigner, ménager, réhabiliter, et surtout régénérer les milieux de vie. S'inspirant d'expériences internationales comme le Rural Studio aux Etats-Unis ou le Hooke Park de la prestigieuse A.A. School de Londres, un des

principes recherchés via la pédagogie expérientielle est que les étudiants trouvent à la Grange aux Moines, patrimoine séculaire en retrait des centres universitaires urbains et des pédagogies conventionnelles, le moyen de reconnecter l'approche intellectuelle de l'architecte à celle plus manuelle de l'acte de faire. Les étudiants seront présents sur le site pendant une année, soit un cycle complet de saisons. Prolongeant les principes de «l'architecture régénérative», il s'agit par cette présence locale de repenser notre ancrage terrestre et l'équilibre entre ce que nous fabriquons en tant qu'humain et ce que la biosphère est capable de produire en tant que vivant. En plus de l'atelier d'architecture, une ferme de type permacole permet ainsi la mise en synergie, dans l'enseignement, des actes de construire et de cultiver pour tendre vers l'apprentissage de la renaturation de nos milieux de vie.

En intégrant la diffusion de la connaissance produite via l'action de la recherche, et la mise en pratique par des étudiants et



Étudiants d'architecture au jardin ©Rural Studio, Alabama

des professionnels, l'Atelier du Limousin cherche à recréer un cycle vertueux où recherche, enseignement et pratique opérationnelle se refocalisent sur un objectif commun : la résilience locale / micro-territoriale et la mutation écologique.

1.4 ARCHITECTURE, ETHIQUE ET SENS

ARCHITECTURE : Le rôle et l'essence même de l'architecture est de véhiculer un imaginaire ou d'accompagner un message tout en étant ancrée dans son espace naturel ; enracinée dans un sol qui en constitue sa chair. L'architecture est aussi le miroir du climat et du biotope depuis lesquels elle émerge. Sans réflexion sur ce terroir aucune architecture ne saurait se réclamer d'en être

pression ou la résurgence. Il s'agit ainsi de concevoir le lieu, et l'enseignement qui s'y déroule, au-delà de ses frontières matérielles, ses murs ou toits, et d'intégrer dans la pensée architecturale son environnement physique autant que son contexte culturel. L'Atelier du Limousin à la Grange aux Moines a aussi pour philosophie de s'inscrire dans la continuité des actes de frugalité, de minimalisme et d'excellence des Bonshommes ayant fait l'histoire et l'identité de ce lieu historique depuis le XII^{ème} siècle. Nous menons ainsi une réflexion sur l'essentiel face à l'accessoire tout en s'érigeant pour principe éthique la recherche d'une haute qualité de reliance, de conception, de réalisation et de formation permettant de «montrer par l'exemple» et de pulser une vision positive vers un avenir décarboné, vivant et convivial.

2. QUATRE BRANCHES COMPLEMENTAIRES



Abri d'information et de picnic au Coudier. Summer school 2023.
©Paul-Emmanuel Loiret

2.1- « ENSEIGNEMENT ET LA- BORATOIRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE POUR L'ARCHI- TECTURE ET LES APPROCHES SOUTENABLES DU TERRITOIRE » : L'ATELIER DU LIMOUSIN.

Les espaces d'enseignements principaux de l'Atelier du Limousin prendront place dans la Grange aux Moines. La partie sud de la Grange sera utilisée pour les salles de cours et ateliers, la partie nord pour l'amphithéâtre mobile et partagé.

Les projets et recherches, pour l'essentiel expérimentaux, seront suivis sur le long terme par un conseil scientifique international composé de chercheurs de disciplines diverses (philosophie, architecture, paysage, ingénierie, permaculture, anthropologie, ...) et de spécialistes reconnus dans leur domaine.

L'Atelier du Limousin, Engagements

Le réchauffement climatique et l'extinction de la biodiversité actuels, associés à un état de crise sociale et individuelle, commandent un certain nombre d'actions pour faire émerger de nouvelles façons d'habiter le monde. Ces actions pourraient être classées en 3 grands objectifs que nous proposons d'appliquer dès la mise en place du projet :

1- Agir pour le redéploiement de la biodiversité (Déconstruire, désartificialiser les sols pour permettre au vivant de se redéployer ; Étendre la polyculture et la permaculture, les jardins-forêts ; Lier l'apprentissage de l'architecture et de l'artisanat et celui des paysages nourriciers, c'est-à-dire comprendre le vivant pour mieux construire avec le vivant...).



Ateliers d'architecture ©Hooke Park, AA School, Angleterre

2.2- « ATELIERS » AVEC L'INSTALLATION D'ARTISANS PARTICIPANTS À L'ENSEIGNEMENT, SPÉCIALISTES DES MATÉRIAUX NATURELS ET DU RÉEMPLOI.

Deux ateliers d'artisanat du bâtiment seront installés dans la Grange aux Moines. L'un sur les métiers du bois et des fibres (matériaux naturels biosourcés), l'autre sur la pierre et la terre crue (matériaux naturels géosourcés). Ces Ateliers seront occupés par des artisans indépendants donnant une partie de leurs heures de travail en formation aux apprenants. L'espace central de la Grange aux Moines sera équipé d'un pont roulant et sera partagé entre étudiants et artisans pour la construction de grands éléments en pré-fabrication.

2- Agir pour la baisse des Gaz à Effets de Serre et contre le réchauffement climatique (Rénover, réhabiliter au lieu de construire en neuf ; Construire avec des techniques décarbonées ; Aider au développement des mobilités douces ; Assister la production d'énergies locales...).

3- Faire entrer la société dans la soutenabilité (Développer de l'autonomie et de la résilience, de l'échelle micro-locale (hameau / village), à macro- locale (comcom / nord département) ; Développer des réseaux d'entraides micro et macro-locaux...).



Les étudiants lavent et ensachent les produits ©Rural Studio, Alabama

2.3- « AGRICULTURE & PAYSAGES NOURRICIERS » VIA UNE ACTIVITÉ DE FORMATION ET DE PRODUCTION AUTOUR D'UNE PETITE FERME PERMACOLE, SA CANTINE ASSOCIATIVE ET SES GITES ÉTUDIANTS.

Les étudiants, accompagnés par un maraîcher, participeront à l'activité de la petite ferme paysanne via des crédits d'enseignements et/ou du bénévolat. Il s'agira ici de faire le lien entre l'architecture et le sol, le vivant, le climat dans une logique où architecture et agriculture se retrouvent et se s'enrichissent mutuellement.

Au sein de la ferme, la cantine sera le centre de la vie collective. Elle sera ouverte en permanence pour les acteurs du site avec possibilité de travailler, boire un thé, lire... Elle sera créée pour nourrir apprenants, formateurs, enseignants-chercheurs et habitants du hameau. Elle pourra ouvrir 1 ou 2 fois par mois pour des repas dégustation ouverts à tout public.

De manière à construire la cohésion du lieu, les étudiants logeront sur place. Tout comme pourront être hébergés les enseignants ou hôtes de passage (formateurs, enseignants-chercheurs, conférenciers) qui resteront à l'année ou sur de courts séjours (stages, workshops, summer schools, séminaires).

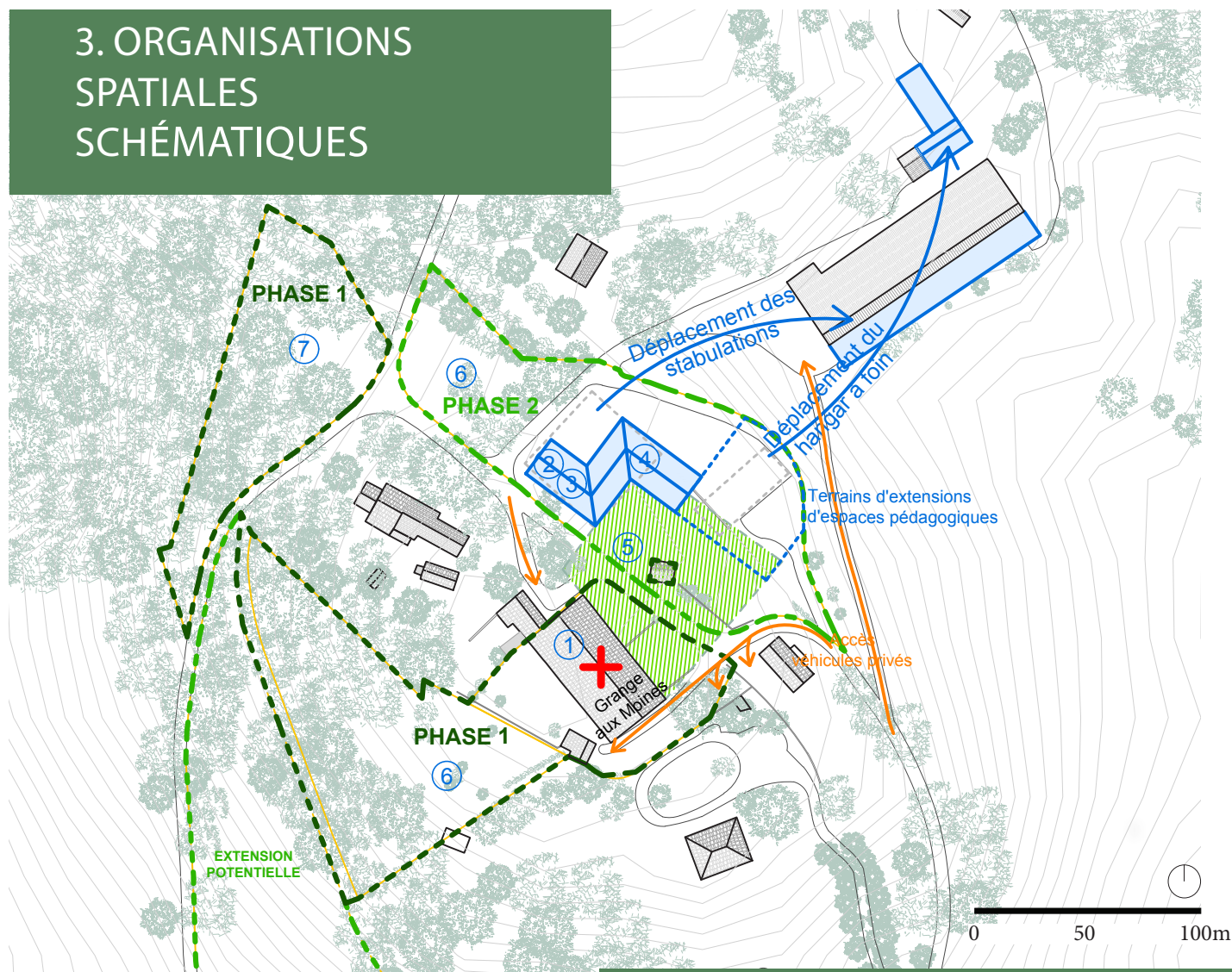


Amphi. de la Ferme de Villefavard ©FermedeVillefavard / G. Ebersolt architecte

2.4- « MUTATIONS ÉCOLOGIQUES EN RÉCITS », ORGANISANT DES ACTIVITÉS CULTURELLES OUVERTES AU PUBLIC (SÉMINAIRES, COLLOQUES, FORMATIONS PROFESSIONNELLES, CONCERTS ET CONFÉRENCES).

Cet axe structurera les activités de diffusion du site. Il sera centré sur l'accueil de séminaires, de colloques, de conférences ou toute activité culturelle autour des récits de la mutation écologique et sociale. Dans la Grange aux Moines, un espace sera réservé à la mise en place d'une configuration de conférence ou spectacle. Des gradins escamotables permettront diverses configurations spatiales, de la salle polyvalente (environ 200m²) aux salles de représentation avec gradins de 1 à 140 places assises environ. Cet axe garantira une large ouverture au public sur le territoire tout en offrant un amphithéâtre pour l'enseignement en cours magistraux et la formation professionnelle.

3. ORGANISATIONS SPATIALES SCHÉMATIQUES



Terrains cédés à l'association de la Grange aux Moines, réorganisation de la cour et implantation des nouveaux édifices ©Louise Chagnaud / Atelier du Limousin

SITE EXISTANT ET PROJETÉ

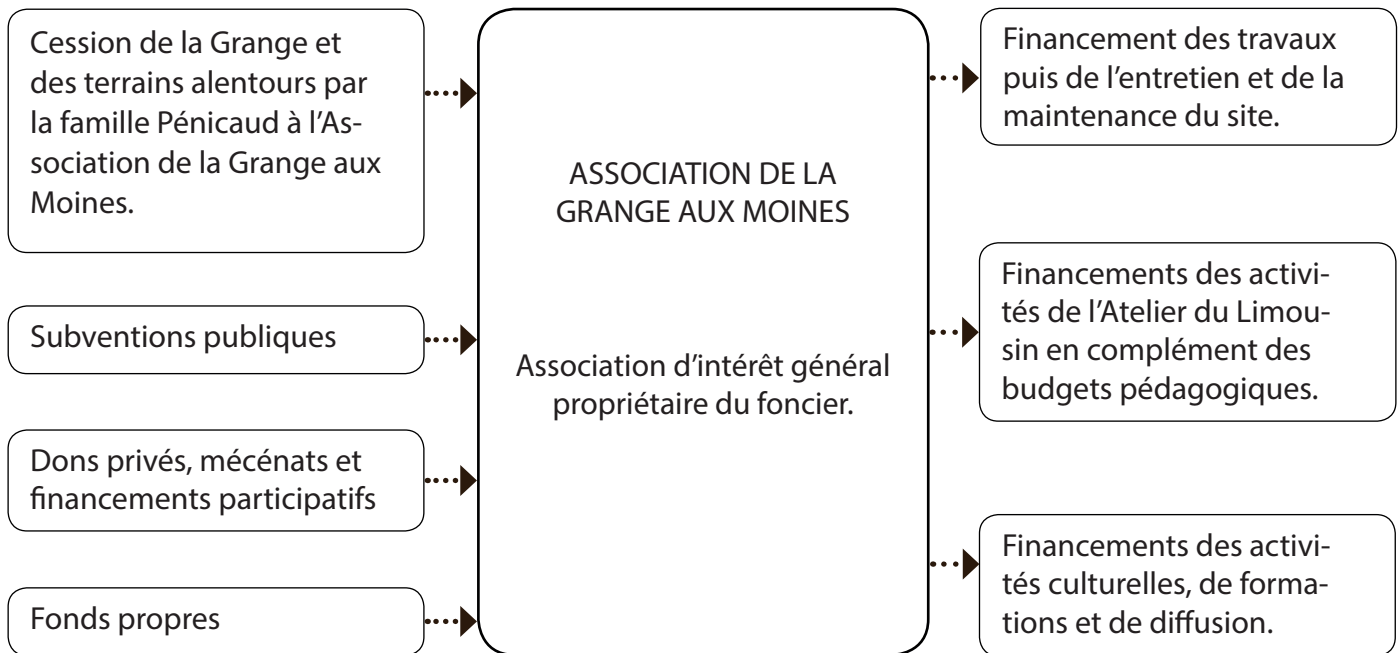
- Accès préservés des habitations sur site
- Parcelles du projet = 21000m² et extension future possible
- — Bâtiments existants déconstruits

1. Réhabilitation de la Grange aux Moines en ateliers pédagogiques et artisanats + petit espace conférences/concerts
- 2.3.4. Locaux agricoles & pédagogiques / Ressourcerie / Hébergements
5. Cour paysagée centrale
6. Espace nourricier et permacole
7. 20 Stationnements d'appoint entre les arbres

La famille Pénicaud, actuelle propriétaire du site, a fait le choix de se dessaisir de la propriété afin, d'une part, de sécuriser le projet de réhabilitation et, d'autre part, de conserver une unité du site sur le long terme. Les parcelles entourées en jaune sont les parcelles (dont bâtiments) cédées à l'association de la Grange aux Moines.

Le site du projet s'étend sur un peu plus de deux hectares (21000m²) extensibles à 3 hectares dans un deuxième temps (pointillés et surface jaune clair). Pour l'installation du projet, il est nécessaire de libérer le site des stabulations et du hangar à foin existants. Ces édifices seront reconstruits en contrebas. La construction de la petite ferme comprendra les locaux agricoles & pédagogiques, l'hébergement et la cantine. Son emprise au sol étant inférieure aux édifices existants, les sols actuellement artificialisés pourront être en partie rénaturalisés.

4. FONCTIONNEMENT ET OBJET DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE



L'association de la Grange aux Moines, d'intérêt général, va devenir propriétaire du foncier sur lequel sera développé le projet. Elle sera en charge de sa mise en œuvre puis de l'entretien et de la maintenance du site. Les statuts auront pour objet :

- de restaurer, (a)ménager, entretenir et faire vivre le site de la Grange aux Moines dont le bâtiment principal est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1980 ;
- d'encourager des actions culturelles, pédagogiques, scientifiques et agricoles en lien avec les mutations écologiques, sociales et sociétales qu'oblige notre mode de vie contemporain ;

L'association est composée de membres de droits à parité, de consultants experts (architecture, agriculture, patrimoine, culture, environnement, paysage, histoire, ...), de membres bienfaiteurs et d'adhérents, tous en accord avec les valeurs et objectifs portés par son objet. Elle est pilotée par un bureau de 5 à 6 membres élus en Assemblée Générale.

DÉJÀ À NOS CÔTÉS :

École nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine – Ministère de la Culture ; École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand - Communauté de communes Elan ; Ville d'Ambazac ; Europe des projets architecturaux et urbainOOs (EPAU) – Ministère de la transition écologique et de la cohésion des Territoires, Ministère délégué des collectivités et de la ruralité ; Ordre des architectes (CNOA) ; Fondation du Patrimoine ; Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) ; Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle Aquitaine ; Bureau d'étude TRIBU ; Cluster Odeys ; Scierie Bonnetaud

5. SURFACES ET ESTIMATIONS GÉNÉRALES

LA GRANGE AUX MOINES - Tableau des surfaces et estimation - Novembre 2024									
PROGRAMME				SURFACES			Est./m2 ESTIMATION		
UF	Unité fonctionnelle - Type de local	Niveau	Capacité	Surface unitaire	Nb	Surface totale			
RELOCALISATION DES STABULATIONS ET DU HANGAR A FOIN EXISTANTS						1600 m2		15 000	€
CESSIONS DU FONCIER (TERRAINS ET GRANGE AUX MOINES) A L'ASSOCIATION						21000 m2		30 000	€
REHABILITATION DE LA GRANGE AUX MOINES						1110 m2		2 775 000	€
Répartition par lots									
Régénération Clos et Couvert								1 332 000	€
Lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, ventilation)								333 000	€
& Aménagements intérieurs (2nd œuvre)								1 110 000	€
REALISATION DE LA COUR CENTRALE ET CRÉATION D'ESPACES PAYSAGES ET CULTIVES						2000 m2		438 400	€
Aménagement extérieur et VRD								400 000	€
Mur de soutènement								38 400	€
Filière d'assainissement								Chiffage en APS	
TOTAL GLOBAL				Surfaces édifices en m2	1 110				
TOTAL GLOBAL				Surfaces ext. TOTALES en m2	2 000				
TOTAL TRAVAUX GLOBAL								3 258 400	€
FRAIS FONCIERS, FRAIS D'ÉTUDES, FRAIS ASSURANTIELS, FRAIS TECHNIQUES, PROVISIONS ALÉAS ET RÉVISIONS								108 000	€
TOTAL GÉNÉRAL								4 338 400	€

6. CALENDRIER

PLANNING SIMPLIFIÉ

PLANNING ATELIER DU LIMOUSIN / GRANGE AUX MOINES	2024	2025	2026	2027	2028
Mois	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Mai. 2025 : FINALISATION CADRE JURIDIQUE / DÉPÔT DES NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION					
2024 > 2025 : ÉTAPE 1 - FINANCEMENT ET CESSION DE LA GRANGE À L'ASSOCIATION					
Janv. 25 > Déc. 25 : ÉTAPE 2 - FINANCEMENT DES ÉTUDES DE PROJET					
Août 25 > Avril 26 : ÉTAPE 3 - ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DÉPÔT DE PERMIS DE CONSTRUIRE					
2026 : ÉTAPE 4 - FINANCEMENT DES TRAVAUX					
Été 26 : ÉTAPE 5 - ETUDES DE PROJET ET CONSULTATION DES ENTREPRISES					
Printemps 26 > Fin 28 : ÉTAPE 6 - CHANTIER DE REHABILITATION					
Juin > Août. 26/28 : SESSIONS CHANTIER ÉCOLE SUR LA REHABILITATION DE LA GRANGE					

7. BUSINESS PLAN

FONCTIONNEMENT EN PHASE 1 HORS BUDGET TRAVAUX

DESCRIPTION Année comptable scolaire	NB	ESTIM UNITE	ESTIM HEBDO.	ESTIM MENS.	PAR ANNEE Sep 23 > Sep 28
ENTREES					
VISITE					100
Prix libre. Moyenne	5	2	10		100
AUTRE					67 000
Subventions publiques locales	2	2000			4 000
Prévisionnel subventions annuelles Région / Etat / Europe hors construction / réhabilitation	1	30000			30 000
Prévisionnel mécénat et donations annuelles hors construction / réhabilitation	1	30000			30 000
Cotisation adhérents**	100	30			3 000
TOTAUX					67 100

DESCRIPTION	NB	ESTIM UNITE	ESTIM HEBDO.	ESTIM MENS.	PAR ANNEE CHANTIER Sep 23 > Sep 28
SORTIES					
FOURNITURES					250
Renouvellement petit matériel et équipement / an	1	500			250
CHARGES D'EXPLOITATIONS					60 875
Charges one-shot					0
Achats mobilier : achat fond asso. Sur 5 ans	1	30000			S.O.
Achat matériel informatique (2PC / imprimante / scan...) lissé sur 5 ans	2	2000			S.O.
Charges variables					47 060
Consommables divers, produits d'entretien	12			30	360
Coût salarial administratif / recherche de fond par mois. 1/2 ETP puis temps plein	1	4200		2100	25 200
Entretien / ménage	12			100	1 200
Entretien espaces extérieurs	1	300			300
Budget chantiers étudiants	1	20000			20 000
Charges fixes					8 440
Honoraires Comptabilité / gestion + assistance admin	12			150	1 800
Electricité	12			50	600
Chauffage	12			100	1 200
Eau	12			50	600
Assurance / contrôle	1	1000			1 000
Protection incendie	1	250			250
Publicité/ comm	1	1000			500
Frais de déplacement/mission	4	100			400
Formation personnel	4	100			400
Frais télécommunication / postaux	1	30			30
Informatique récurrent (abonnements logiciels, site...)	1	100			100
Bail emphytéotique	1	0			0
Taxes foncières + assainissement + déchets...	1	1200			1 200
Frais bancaires	12	30			360
Coûts véhicule entretien + carburant	1	300			0
Production agricole / charges variables complémentaires					3 875
Entretien machines et outillage (sur 4 ans puis par an)	1	1200			120
Matériel cultural (pots, cageots, paille, filets, grillages, goutteur, tuteurs,...) (sur 4 ans puis par an)	1	5000			1 000
Fertilisation et amendements éventuels (sur 4 ans puis par an)	1	1000			250
Quincaillerie, outillage, vêtements (sur 4 ans puis par an)	1	1000			250
Travaux à forfait et location équipements spécifique (sur 4 ans puis par an)	1	1000			250
Arbres fruitiers (sur 4 ans puis par an)	1	8000			1 000
Semences, plants, semis (sur 4 ans puis par an)	1	500			125
Equipements serre (bacs, arrosage, ...) (sur 4 ans puis par an)	1	8000			1 000
Bâtiments : Cf. Budget bâtiments					1 500
Maintenance édifices et extérieurs / an (avant réalisation des travaux puis par an)	1	20000			1 500
TOTAUX					61 125
RESULTAT (Entrées - Sorties)					
TOTAUX					5 975

8. LES 3 PORTEURS DU PROJET INITIAL



Paul-Emmanuel LOIRET

Paul-Emmanuel est architecte. Il a co-dirigé pendant 15 ans l'agence d'architecture JOLY&LOIRET, reconnue pour son travail sur les matériaux naturels et son rôle moteur dans le lancement de la filière des matériaux en terre crue issue du réemploi des déblais de chantier. Aujourd'hui, il fait le choix de se consacrer essentiellement à l'enseignement, à la recherche et aux projets expérimentaux comme celui qui sera développé à la Grange aux Moines. Il est professeur (enseignant-chercheur) à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine.



Christelle PENICAUD

Christelle est Coach et formatrice indépendante sur les thématiques du leadership et de la cohésion d'équipe, actuelle présidente de l'association et propriétaire de la Grange. Elle a à cœur de préserver ce patrimoine, témoin de l'histoire, dans un projet collectif posant les bases du monde de demain.



Louis PENICAUD

Louis a grandi au Coudier. Après ses études agricoles et une année passée à découvrir l'agriculture australienne, il a choisi de reprendre l'exploitation familiale, nourri par la volonté de préserver et faire vivre ce lieu unique. Connaisseur de l'écosystème local, il sert les lieux par sa polyvalence et son efficacité.

9. COMMENT NOUS SOUTENIR

PROCHAINEMENT : En décembre 2024, vote en AG et dépôts en préfecture des nouveaux status de l'association de la Grange aux Moines

D'ICI LA FIN FÉVRIER 2025

- 40 K€ de fonds privés (dons ou mécénat) pour financer la cession de la Grange aux Moines à l'association.
- 200 K€ pour le financement des études de maîtrise d'œuvre préalables au dépôt des dossiers de subventions.

D'ICI LE 31 DÉC 2025

- Tranche rénovation grange : 3M€ public/privé pour études et réalisation.
- Tranche aménagements extérieurs : 0,4K€.

L'association, d'intérêt général, permet le mécénat et les dons défiscalisés.

CONTACTS : Pour être tenu.e.s informé.e.s de nos événements, contactez Paul-Emmanuel Loiret ou l'association de la Grange aux Moines :

paul-emmanuel.loiret@paris-valdeseine.archi.fr
lagrangeauxmoines@gmail.com.

www.atelierdulimousin.org

www.lagrangeauxloines.wordpress.com